



Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée Centre Hospitalier Georges Mazurelle

Direction des Ressources Humaines Médicales et non Médicales et des
Formations

Secrétariat : 02 51 09 71 24 – Fax : 02 51 09 72 70 – drh@ch-mazurelle.fr

AIDE SOIGNANT(E)

Fédération de Géronto-Psychiatrie

EHPAD – LA COLLINE

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 839 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées. Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), appartements thérapeutique, places d'accueil familial thérapeutique et Maison d'Accueil Spécialisée. **La Fédération de Géronto-Psychiatrie (FGP) dispose de 100 lits situés au sein de l'EPSM (50 lits de court séjour de géronto-psychiatrie, 25 lits d'USLD (Les Iris) et 25 lits d'EHPAD (La Colline) dans des locaux différenciés, bien repérés, reliés par une galerie et organisés autour d'un bloc médico-administratif, ainsi que d'une équipe mobile de géronto-psychiatrie.**

| | |
|---|--|
| Famille | soins |
| Sous-famille | Assistance aux soins |
| Métier | Aide-soignant(e) |
| Autre appellation | |
| Unité | COLLINE |
| Présentation du service et de l'équipe | L'EHPAD accueillent des personnes âgées de plus de 60 ans (sauf dérogation) qui présentent des troubles psychiatriques et/ou somatiques avec une perte d'autonomie sociale majeure qui nécessitent une prise en soin pour tous les actes de la vie quotidienne. |
| Définition | Dispense en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne |
| Missions générales | ■ Aide-Soignant L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de celui-ci, conformément aux articles R.4311-3 à R.4311-5 du code de la santé publique. L'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extra hospitalier, l'aide-soignant participe, dans la mesure de ses compétences, et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité. |



Positionnement de la fonction

| | |
|----------------------------|---|
| Affectation | FGP – EHPAD |
| Liens Hiérarchiques | Directeur général ou son représentant responsable des structures médico-sociales Cadre supérieur de santé de la FGP et des structures médico-sociales Cadre de proximité du long séjour |
| Liens Fonctionnels | Equipes pluri-professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - Praticiens Hospitaliers et Intérimaires - Médecins de garde - Equipes pluri professionnelles - Professionnels du court séjour, équipe mobile de géronto-psychiatrie (EMGP), pôle médico-pharmaceutique, foyer, SIRPA, service de protection des biens.... - Cadre de permanence - Services logistiques de l'EPSM |

Missions et collaborations

| | |
|-----------------------|---|
| MISSIONS | <p>L'AS réalise des soins auprès des résidents présentant des troubles psychiatriques et somatiques majeurs nécessitant une prise en soins spécialisée. Il s'agit de les accompagner dans une démarche globale et coopérative avec les équipes, dans l'application de leur projet d'accompagnement personnalisé (PAP), dans le respect du plan de soin médical.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prendre soin ■ Accueil du résident/patient dans le cadre de son admission (installation, visite, prise de connaissance et découverte de l'unité, inventaire, recueils de données en collaboration avec l'IDE) ■ Evaluation de ses besoins, de ses attentes avec évaluation de ses compétences et capacités. ■ Surveillance de la sécurité physique et psychique du résident/patient ■ Aide individualisée/ Autonomie et Vie quotidienne ■ Accompagnement dans le quotidien : linge, suivi des « protections », accompagnement auprès des spécialistes... ■ Animation de la « référence résident/patient » courses, démarches, argent, avec participation à l'élaboration, la mise en place et le suivi du PAP et du plan d'accompagnement quotidien (PAQ) ■ Soutien psychique et médico psychologique, travail profond de la relation ■ Animation/ Vie sociale, relationnelle, citoyenne ■ Accompagnement aide à la mobilité en lien avec les professionnels du pôle médico-pharmaceutique ■ Réassurance/apaisement ■ Surveillance clinique et prise des paramètres dans son domaine de compétence ■ Gestion des situations d'urgence ■ Aide à la prise des médicaments pour les résidents dans le cadre des « actes à la vie courante » sur prescription, uniquement sur l'EHPAD « la Colline » ■ Participation à l'accueil, l'encadrement et la formation des étudiants et stagiaires. |
| Transversalité | Missions transversales au sein de l'établissement et de la structure (Projets, groupes de travail, référence...) |

Compétences et qualités requises

| | |
|---------------------|--|
| Savoir-faire | <ul style="list-style-type: none"> ■ Analyser et évaluer la situation clinique du résident/patient ou d'un groupe de résidents/patients ■ Identifier les besoins fondamentaux, apprécier l'état de santé du résident/patient et adapter sa réponse et évaluer sa satisfaction. ■ Maintenir ou restaurer l'autonomie du résident/patient dans les actes de la vie quotidienne, ■ Créer et développer une relation d'aide, ■ Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins, ■ Discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter, ■ Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des résidents/patients ■ Utiliser les règles et les protocoles d'hygiène lors des soins, |
|---------------------|--|



| | |
|----------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ■ Organiser son travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et participer au développement du travail en réseau ■ Appliquer et respecter les protocoles d'hygiène en vigueur, ■ Transférer et transmettre un savoir-faire, une pratique professionnelle, ■ Animer un groupe d'activités à visée socio-thérapeutique ■ Faire preuve de créativité et de dynamisme. |
| Savoirs spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> ■ Adaptabilité au public accueilli pour accompagner le vieillissement et bonnes connaissances psychopathologiques. ■ Evolutions des pathologies psychotiques et chronicité/troubles psychotiques (des éléments théoriques) / incapacité et dépendance, mécanisme de violence ■ Accompagnement global de la personne, de sa perte d'autonomie |
| Qualités professionnelles | <ul style="list-style-type: none"> ■ Sens du service public, continuité du service ■ Capacité à travailler en équipe ■ Capacités d'analyse clinique, d'évaluation ■ Esprit d'initiative ■ Réactivité ■ Capacité de transmissions écrites et orales ■ Etre responsable ■ Bienveillance et ajustement de sa position ■ Polyvalence et disponibilité ■ Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire en se situant dans son champ de compétences ■ Savoir organiser son travail, évaluer la charge de travail et analyser son activité ■ Maitriser les outils informatiques ■ Savoir agir dans l'urgence |

Qualification et diplôme

| | |
|----------------------|---|
| Qualification | ■ Permis B |
| Diplôme | ■ Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS) |

Conditions d'exercice

| | |
|-------------------------------------|--|
| Organisation du travail | Temps plein (100%) Sur la base de 37h30/semaine |
| Horaires de travail | 6h30-14h / 7h30-15h30 (30 minutes pause déjeuner) 13h30-21h |
| Types de repos | Repos variables, en roulement de jour. |
| Contraintes du poste | Renfort sur une autre unité de la FGP ou de l'EPSM en fonction des besoins Réponse à l'urgence sur l'établissement sur appel DATI Port de chaussures fermées et absence de port de bijoux mains et avant-bras selon la procédure DSIRMT-FT015 sur les tenues professionnelles. |
| Risques spécifiques du poste | Charge mentale liée : <ul style="list-style-type: none"> - A la souffrance psychique - A l'exposition à l'auto et hétéro-agressivité Troubles musculo-squelettiques |
| Moyens mis à disposition | <ul style="list-style-type: none"> • Temps de transmissions en équipe pluri professionnelle • Réunions d'organisation fonctionnelle • Analyse des pratiques professionnelles (ADP) • Formations |

Rédacteur : Sylvie SCHWAL Cadre supérieur de santé FGP et structures médico-sociales.

| Date | Version | Validation | |
|---------------|---------|--|---|
| Le 23/10/2024 | V1 | Francis BULTEAU Directeur des Soins Coordonnateur général des soins | Maylis RIVAL Directrice des Ressources Humaines, de la Formation et des Relations Sociales |

